

II. La Maritime Vallée

Annexe Intermodalité

En 2007, sur un flux de marchandises pré et/ou post acheminées de 15 Mt, hors navires fluvio-maritimes traversant le port, les différents modes assurent le transport du fret à raison de :

- 10,7 % pour les voies navigables,
- 16,8 % pour l'oléoduc,
- 9,3 % pour la voie ferrée,
- 63,3 % pour la route.

Cette répartition montre bien l'intermodalité du port de Rouen ; elle consacre les routes comme mode prépondérant de transport au port ou depuis le port, à un niveau moindre néanmoins que sur le plan national ; elle met également en valeur la part importante prise à Rouen par le transport fluvial, comparativement aux autres ports français.

Ces chiffres sont, en effet, à rapprocher de la décomposition par mode de transport présentée pour 2005 pour l'ensemble du trafic de marchandises en France, à savoir :

- 2,1 % pour les voies navigables,
- 5,5 % pour l'oléoduc,
- 11,0 % pour la voie ferrée,
- 81,4 % pour la route.